



Présentation

Code interne : EEL5-APSA1

Description

Appelés à exercer des responsabilités, les élèves doivent saisir l'intérêt d'un bon équilibre corporel et l'avantage, reconnu par les milieux professionnels, qu'ils retirent des expériences vécues dans les pratiques physiques, sportives et artistiques.

Cet enseignement vise ainsi, trois finalités : - préserver un équilibre et une hygiène de vie, - contribuer au développement et à l'épanouissement de la personnalité, - renforcer la solidarité au sein de chaque groupe pour installer une véritable émulation dans ce type de préparation. Afin de former un citoyen cultivé, lucide, autonome physiquement, socialement éduqué et sensible à sa santé.

Ainsi l'élève fait le CHOIX d'une OPTION afin de "Réaliser un projet personnel de formation"

Objectifs

OPTION 1 = Sport et ENTRAÎNEMENT

> C.O.D « Cours Organisé Différé »

Les élèves s'inscrivent et participent à une A.P.S en fonction de leur emploi du temps. En début d'année, un éventail de 30 activités leur est proposé parmi les sports collectifs, les sports individuels et les activités de pleine nature et artistiques.

OBJECTIF = favoriser les apprentissages et les progressions concernant la Motricité ainsi que la Connaissance et la Découverte des A.P.S.

OPTION 2 = Sport et SANTE-EPS

> C.O.I « Cours Obligatoire Intégré »

En alternance avec les groupes de LV2 mercredi 8h00-9h20, 9h30 - 10h50 et 11h - 12h20

Les OBJECTIFS relatifs au développement du Savoir-Faire Relationnels et Comportementaux président aux traitements des activités et influencent la construction des cycles. Il convient donc d'intégrer dans les séances, un travail sur les compétences suivantes : Communiquer, Créer, Se situer, Se responsabiliser.

OPTION 3 = Sport et MANAGEMENT

« liée à une dispense médicale »

Si une dispense médicale ne permet pas à l'élève de suivre un nombre d'heures suffisant (traiter au cas au cas), ce dernier se verra confier la réalisation d'un PROJET SPORTIF.

Exemples de sujet = organisation d'un évènement sportif, coaching d'équipes, organisation de pratiques sportives associatives

OPTION 4 = Sportif BON et HAUT Niveau

Après avoir déposé une demande de classement en Sportif de Haut ou de Bon niveau, l'élève après acceptation de ce statut réalisera un travail sur son année sportive qu'il soutiendra à la fin de chaque semestre.

OPTION 5 = ARBITRE UNIVERSITAIRE

« Arbitrage FFSportU"

En lien avec la Ligue Nouvelle Aquitaine du Sport Universitaire (LNASU) vous suivrez une session de formation pour arbitrer des rencontres de Sport collectif (RUG, FB, BB, VB, HB)

> activité indemnisée

OPTION 6 = MUSIQUE

"Activités Artistiques"

Les élèves ayant eu un parcours personnel en musique pourront choisir cette option et participer à la production d'une représentation musicale collective en fin de semestres (concert de Noël, semaine des Arts).

Heures d'enseignement

TD	Travaux Dirigés	48h
TD	Travaux Dirigés	16h
TD	Travaux Dirigés	5,25h

Pré-requis obligatoires

OPTION 1 et 2 = Aptitude physique générale à la pratique des A.P.S.

OPTION 3 = certificat médical > à 1 mois.

OPTION 4 = niveau régional minimum requis (2 entrainements/semaine et compétitions fédérales).

OPTION 5 = Validation LNASU et Connaissances des règles fédérales d'un sport collectif. Pratiques de l'arbitrage fédéral ou scolaire (UNSS) souhaitées.

OPTION 6 = Pratique approfondie d'un instrument de musique, CV et lettre de motivation.

Modalités de contrôle des connaissances

Évaluation initiale / Session principale

Type d'évaluation	Nature de l'évaluation	Durée (en minutes)	Nombre d'épreuves	Coefficient de l'évaluation	Note éliminatoire de l'évaluation	Remarques
Contrôle Continu Intégral	Contrôle Continu			1		

Infos pratiques

Contacts

Dominique Veschambre

✉ Dominique.Veschambre@bordeaux-inp.fr